

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 Décembre 2021

**Commune de
PAULHAN**

N° 2021/12/04

Date de la convocation	06/12/2021
	Votes : 22
Présents : 18	Pour : 22
Absents : 05	Contre : 0
Représentés : 04	Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un le treize décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni, à dix huit heures trente dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, JAURION Léon, LABORDA Véronique, LAMBERT Véronique, AMMARI Hanane, LAMBERT Marcel, DJUROVIC Aleksandra, ROIG José, NOUGOUM Mohamed.

Etaient absents : MM. GASC Carine, GASC Georges, SEBASTIAN David, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry.

Procurations : - Mme LAMBERT Véronique à Mr LAMBERT Marcel
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr VALERO Claude
- Mme CAPELLE Laetitia à Mme BOUISSON Mylène
- Mr GARIN-MICHAUD à Mr NOUGOUM Mohamed

Objet : Budget Commune – Décision modificative N° 4

Le présent projet de décision modificative n° 4 pour l'année 2021 a pour objet d'apporter des ajustements aux crédits inscrits depuis le début de l'exercice, notamment sur le chapitre 012 ; compte tenu du contexte sanitaire, il a été nécessaire tout au long de l'année de procéder à des remplacements dans divers services municipaux et/ou règlement d'astreintes imposées par les services de l'Etat.

Vu l'inscription budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

034-213401946-20211213-2021-12-04-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021

Vu la délibération du conseil municipal n° 2021/04/04 du 15 avril 2021 adoptant le budget primitif pour l'année 2021,

Monsieur le Maire propose d'adopter la décision modificative n°4 de l'exercice 2021, intégrant les informations précisées ci-dessus, conformément au tableau ci-dessous :

Fonctionnement	Dépenses	
	Ouverture de crédits	Diminution de crédits
64111- Rémunération principale	4 500,00 €	
64118 - personnel non titulaires	5 500,00 €	
64131 - cotisations personnel non titulaires	2 500,00 €	
60632 - petits matériels		3 500,00 €
60633 - fournitures de voirie		9 000,00 €
Total	12 500,00 €	12 500,00 €
	Dépenses	

Où l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'adopter la décision modificative n°4 de l'exercice 2021, selon les montants et modalités indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire,
Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401948-20211213-2021-12-04-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021